
Nouvelles du vent dans la Marne

Lettre d'information sur la construction du parc éolien des Châtaigniers
Numéro 1 – Octobre 2014

ÉDITORIAL

Dans quelques mois, les Montmirailais seront des acteurs à part entière de la transition énergétique. En effet, c'est en mai 2015 que le parc éolien des Châtaigniers produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.

Cette étape importante pour la commune de Montmirail est aussi un nouveau cap pour La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ : le parc éolien des Châtaigniers sera le premier parc situé en région Champagne-Ardenne.

Au cours de ce nouveau chantier, nous continuerons de respecter notre engagement pris au sein de l'association France Energie Eolienne, dont nous avons signé la charte déontologique : un chantier de construction propre et le respect des recommandations et des mesures définies dans l'étude d'impact sur l'environnement.

C'est à ce prix que les élus et les habitants de Montmirail pourront bientôt être fiers de leur parc éolien et en faire un élément fort de leur identité.

Thierry CONIL
Président



Simulation visuelle du parc éolien des Châtaigniers © Abies

Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien de Châtaigniers a été délivré par le préfet de la Marne en décembre 2010.

Ce parc sera composé de 7 éoliennes VESTAS V90, d'une puissance unitaire de 2 mégawatts, réparties sur la commune de Montmirail. Sa production annuelle de près de 30 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter plus de 17 000 personnes* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de près de 25 000 tonnes** de gaz carbonique par an.

Les éoliennes de Châtaigniers composeront le premier parc éolien de La Compagnie du Vent dans le département de la Marne.

Le chantier

La Compagnie du Vent informe les parties prenantes

Avant de commencer les travaux, La Compagnie du Vent a organisé courant juin 2014 une dernière réunion avec les élus de la commune, les propriétaires et exploitants des terrains sur lesquels les ouvrages seront installés et durant laquelle le planning prévisionnel du chantier et les travaux à réaliser ont pu être présentés.

Des intervenants principalement locaux

Les attributions des marchés de travaux ont tous fait l'objet d'un appel d'offres. Ainsi, les travaux de terrassements seront réalisés par l'entreprise GTC (Grands Travaux de Champagne), basée à Champigneul et le poste de livraison fourni par Electricité GAY, basé à Châlons-en-Champagne. COFELY INEO Réseaux Est (Aube) réalisera l'ensemble des réseaux enterrés. L'appel d'offres pour le lot génie civil a été attribué à COFELY INEO MPLR implanté en Haute-Garonne.



Fouille d'une fondation du parc éolien du Miroir (Somme-80)

La Compagnie du Vent fait également appel à GEOTECH France (Reims) pour l'étude de sol, BUREAU VERITAS pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé) et Drainage Crosson pour le dévoiement des réseaux de drainage des parcelles agricoles pendant la durée des travaux.

Les aérogénérateurs sont fournis et installés par le fabricant Danois VESTAS et le système de télégestion du parc éolien par Schneider Electric Telecontrol.

Début des travaux sans encombre

Une réunion d'organisation avec les entreprises intervenantes sur le chantier et La Compagnie du Vent s'est déroulée le 24 juillet dernier et les travaux ont démarré le 1^{er} septembre 2014.

Après des travaux sur le réseau de drainage réalisés fin Août par Drainage Crosson, GTC poursuit par la réalisation des pistes et des accès au chantier puis par l'ouverture des fouilles en vue de la réalisation des 7 fondations d'éoliennes.



Création d'une piste d'accès sur le parc éolien du Miroir (Somme-80)

Mesures pour la protection de l'environnement

L'implantation des éoliennes, proposée par La Compagnie du Vent, a été adaptée grâce à l'évaluation faite par ABIES (bureau d'études indépendant en énergies renouvelables et environnement) des enjeux environnementaux et via la prise en considération des remarques émises lors des réunions de concertations organisées par La Compagnie du Vent avec la population et les acteurs locaux. Ainsi, La Compagnie du Vent évite l'implantation des éoliennes dans les zones à fort enjeux écologiques et s'assure de l'intégration des éoliennes dans le paysage de la Brie Champenoise. La conduite du chantier est également adaptée, en interdisant notamment les plus gros travaux de terrassement durant la période de nidification. Le réseau de drainage des parcelles agricoles est dévié pour la période des travaux avant d'être remis en état à la fin du chantier continuant ainsi d'assurer son rôle premier et permettant de poursuivre l'exploitation des parcelles, même durant la période des travaux de construction.

Travaux à venir

La réalisation des fondations durera jusqu'en janvier 2015. Une fois les câbles électriques posés, la livraison des premiers éléments d'éoliennes s'effectuera à partir du printemps 2015 pour un montage en avril. Les premiers kilowattheures, après une période d'essais, sont attendus pour le mois de mai 2015.

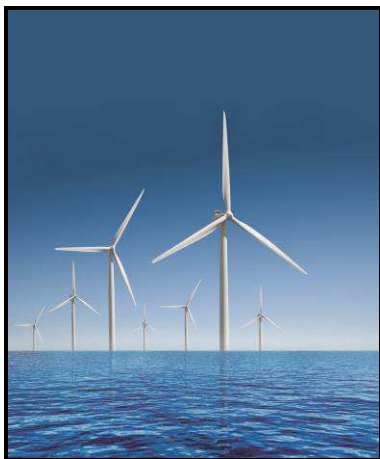
* Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

Résultats de l'appel d'offres éolien en mer : GDF SUEZ, EDP Renewables, Neoen Marine et AREVA remportent les zones du Tréport et des îles d'Yeu et Noirmoutier

A l'issue d'un appel d'offres national, l'Etat a retenu le groupement constitué par GDF SUEZ, EDP Renewables, Neoen Marine, associés à AREVA pour l'installation et l'exploitation des parcs éoliens en mer sur la zone du Tréport (Haute-Normandie – 500 MW) et des îles d'Yeu et Noirmoutier (Pays de la Loire – 500 MW).

Afin de renforcer leur ancrage et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, GDF SUEZ, EDP Renewables et Neoen Marine ont créé deux sociétés locales, l'une à Rouen, « Les Eoliennes en mer de Dieppe-Le Tréport », l'autre à Nantes, « Les Eoliennes en mer de Vendée », et constitué une équipe projet dédiée.



La Compagnie du Vent, développeur historique du projet du Tréport, continuera d'être fortement impliquée sur ce projet en participant au sein du groupement à la concertation locale et à l'obtention des différentes autorisations administratives nécessaires.

L'implantation des deux parcs éoliens mobilisera près de 6 000 emplois directs et indirects. De nombreuses entreprises locales seront impliquées dans la fabrication et l'installation des composants des parcs, dans le Grand Ouest (Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne, Haute-Normandie, Basse-Normandie) ainsi qu'en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais.

La Compagnie du Vent, partenaire de WindLab

La Compagnie du Vent est partenaire privilégiée du Centre de formation de technicien de maintenance éolien Windlab à Amiens (Somme). A ce titre, elle propose des visites de site en exploitation pour les étudiants et des appuis techniques dans le cadre de la formation.

Démarrage de deux nouveaux chantiers éoliens !

La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ vient de démarrer deux nouveaux chantiers éoliens.

Les travaux du parc éolien du Chemin du Bois Hubert ont débuté il y a quelques jours. Situé en Picardie (Oise), il comptera 12 éoliennes pour une puissance totale de 27,6 mégawatts. Sa production annuelle de l'ordre de 58 000 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 32 200 personnes*, sera distribuée sur le réseau et alimentera en priorité les consommateurs autour du parc. Sa mise en service est attendue pour le mois d'avril 2015.

Le premier coup de pelle a été donné pour le parc de l'Auxerrois en Bourgogne (Yonne) qui sera le deuxième plus grand parc éolien de La Compagnie du Vent avec ses 16 machines, pour une puissance totale de 32 mégawatts. Ce projet, qui a demandé près de sept années de travail, représente un investissement de plus de 40 millions d'euros.



Simulation visuelle du parc éolien de l'Auxerrois (vue partielle) © Abies

Il permettra d'alimenter près de 39 000 personnes* en électricité propre et renouvelable chaque année. Sa mise en service est prévue pour mai 2015.

Inauguration de la centrale solaire photovoltaïque au sol de Langelé (Landes)

Thierry Conil, Président de La Compagnie du Vent a inauguré le 2 octobre dernier la centrale solaire photovoltaïque au sol de Langelé (Landes), aux côtés de Serge Jacob, sous-préfet de Dax et Alain Dupau, adjoint au maire de Boos.

Cette centrale est constituée d'environ 37 000 panneaux photovoltaïques pour une puissance totale de 12 mégawatts-crêtes (MWc) et occupe une surface clôturée de 25 hectares.



Inauguration de la centrale solaire de Langelé (Landes)

* Source RTE 2011 Hors Chauffage ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71
E-mail : info@compagnieduvent.com
www.compagnieduvent.com



Pour plus d'information :

www.fee.asso.fr - Le syndicat des énergies renouvelables : France
Energie Eolienne

www.ademe.fr - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de
l'Energie

www.amorce.asso.fr - L'association nationale des collectivités, des
associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et
des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables